



CABINET DU MAIRE  
Courrier Arrivé le :

16 AOUT 2022

Original / Copies

Mairie de Lisieux  
21 rue Henri Chéron  
CS 87 222  
14107 Lisieux Cedex

**Dossier suivi par Michel THUELIN**

N/Réf : DGAS/MT/SL

Objet : Allée Jeanne d'Arc à Lisieux

Monsieur le Maire,

Suite à nos différents échanges et votre courrier du 23 mai 2022 concernant l'allée Jeanne d'Arc, nous vous confirmons de vous céder pour un euro, les parcelles cadastrées section BP n°152 et n°126.

En espérant avoir répondu à vos préoccupations d'accès au public scolaire et aux habitants du plateau de Hauteville.

Recevez, Monsieur le Maire, mes sincères salutations.

**Gérard BUTEL**